



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du jeudi 22 juin 2023**  
**COMMUNE DE BEAUMONT-DU-VENTOUX**

**En application de :**

- La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

**À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu de séance du Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.**

*Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le site internet de la Commune.*

**Nombres de membres en exercice : 11   Présents : 08   Votants : 08**

**Séance du jeudi 22 juin 2023**

**Date de la convocation :** 13/06/2023

L'an Deux Mil Vingt Trois, le vingt-deux juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT DU VENTOUX s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Alain BREMOND Maire.

Étaient Présents : Mesdames Mireille AUFFAN, Véronique BERNARD, Sonia ESPOSITO et Messieurs Alain BREMOND, Frédéric CHARRASSE, Nicolas GUIMETY, Romain GUIMETY, Anthony VEZINHET.

Excusés : Messieurs Rémi BARTHALOIS et Philippe BLANC.

Absent : Monsieur Vincent BLOUVAC.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique BERNARD.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance débute à 18 heures 30.

**DECISIONS**

**N° 01/2023 Objet** : Portant Sur opération Virement de crédit De Chapitre à chapitre sur le BP 2023.

**N° 02/2023 Objet** : Portant retrait de la décision n°01-2023.

**DELIBERATIONS**

**N° 20 / Objet** : Fonds de concours patrimoine communal – Réfection de la toiture du presbytère.  
**Approuvée à l'unanimité.**

**N° 21 / Objet** : Fonds de concours annuel versé par la CoVe pour l'année 2023.  
**Approuvée à l'unanimité.**

**N° 22 / Objet** : Répartition amendes de police année 2022 -programme 2023.  
**Approuvée à l'unanimité.**

**N° 23 / Objet** : Année scolaire 2023 2024 - Tarifs du repas de restauration et de l'accueil périscolaire.  
**Approuvée à l'unanimité.**

**N° 24 / Objet** : Approbation renouvellement convention mise à disposition partielle service voirie CoVe.  
**Approuvée à l'unanimité.**

**N° 25 / Objet** : Budget principal 2023 – Section investissement - Décision modificative n° 1.  
**Approuvée à l'unanimité.**

La séance est levée à 19 heures 45 minutes.

Le Maire

Alain BREMOND

